

Le nouveau Diplôme National du Brevet SESSION 2017

Réunion des parents - 28 mars 2017

Modalités d'attribution du diplôme

- Il est attribué par un Jury, constitué de professeurs, à la suite des épreuves écrites au mois de juin
- Il est décerné aux élèves dispensés du Brevet libanais ayant obtenu un nombre total de points au moins égal à 350 sur 700 soit une moyenne de 10/20

Les mentions

- **Mention « Assez bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins **420 points sur 700**
- **Mention « Bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins **490 points sur 700**
- **Mention « Très bien »** lorsque le candidat a obtenu au moins **560 points sur 700**

Comment se répartissent les 700 points ?

- 400 points sur les acquis scolaires du Cycle 4, c'est-à-dire les classes de 5°, 4° et 3°
 - 100 points pour l'épreuve orale de projet
 - 100 points pour la première épreuve écrite de mathématiques, physique-chimie, SVT et technologie
- 100 points pour l'épreuve écrite de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Les acquis scolaires du Cycle 4

Ce sont les compétences acquises par les élèves au cours des trois années. Elles sont réparties en 8 composantes:

- Les langages pour penser et communiquer:

1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
 2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
 3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
 4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
-
5. Les méthodes et outils pour apprendre
 6. La formation de la personne et du citoyen
 7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
 8. Les représentations du monde et l'activité humaine

Les acquis scolaires du Cycle 4

**Ces compétences sont converties
en nombre de points:**

Maîtrise insuffisante: 10 points

Maîtrise fragile: 25 points

Maîtrise satisfaisante: 40 points

Très bonne maîtrise: 50 points

L'épreuve orale de projet

Les élèves font le choix de passer l'épreuve:

- individuellement: 5 minutes de présentation plus 10 minutes de reprise avec le jury
- en groupe (3 élèves au maximum): 10 minutes de présentation plus 15 minutes de reprise

L'oral se déroulera le jeudi 11 mai après-midi

Les épreuves écrites

Une première épreuve écrite: le lundi 19 juin à 14h

1. Mathématiques – 2h (45 points + 5 points de présentation de la copie)

15 minutes de pause

2. Physique-chimie, SVT, technologie – 1h

**Deux disciplines sont choisies chaque année sur les trois
par la Commission nationale des sujets**

(45 points + 5 points de présentation de la copie)

Les épreuves écrites

Une seconde épreuve écrite: le mardi 20 juin à 9h puis 14h

1. Histoire-géographie, Enseignement moral et civique –
2h (50 points)

15 minutes de pause

2. Français/Partie 1 (compréhension-réécriture) – 1h10 (20 points)

Pause déjeuner

3. Français/Partie 2 (dictée-travail d'écriture) – 2h (30 points)

Le nouveau Diplôme National du Brevet

Résultats de la SESSION 2017

Fin juin – début juillet